ALSTOM - MASSY

ATSR
Association
Touristique
& Sociale
des Retraités

✉ 12-14, rue Jean Bart - 91300 MASSY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 DECEMBRE 2018

2018 PV AG - F

Le 15 décembre 2018, à 10 heures 30, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dans l'auditorium de l'ALSTOM GRID 102 av. de Paris à Massy, sur convocation écrite du 23/10/2018 faite par la Présidente de l'Association.

L'Assemblée est présidée par Madame Proudtchenko Annick, assistée des membres du conseil d'administration : Mmes Giblin et Wills ainsi que Mrs Giblin, Hamon et Varin.

1) ALLOCUTION ET RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE (Annick Proudtchenko) :

L'assemblée générale est ouverte, présidée par moi même et assistée des membres du bureau.

Sur 172 inscrits en 2018 nous sommes 95 adhérents présents + 36 pouvoirs (18 nominatifs et 18 non nominatifs),
Ces derniers sont distribués au fur et à mesure des arrivants, à raison de 1 par couple, ou par personne pour les personnes seules, ce qui fait un total de 131 votants présents ou représentés.

L'article 26 des statuts stipule que, pour que le quorum soit atteint, il faut que le nombre des membres présents et représentés soit au moins égal à la moitié des effectifs + 1.
Le total des membres présents et/ou représentés étant de **131** le quorum est atteint et l'Assemblée peut se tenir valablement.

Au siège de l'Association, le Bureau s'est réuni 8 fois cette année:
Les 10 janvier, 28 février, 3 et 4 avril (préparation des voyages), 30 mai, en juin sans procès verbal, 3 octobre, 14 décembre.
Il n'y à pas eu de réunion en novembre ni de contrôle financier, ne possédant plus de salle de réunion, et Power étant en plein déménagement
Un procès verbal de chaque réunion est archivé au nouveau siège de l'association.
Trois « INFOS SENIORS » ont été diffusées, en janvier, juin et octobre.

Cette année a été une année exceptionnelle pour l'ATSR ….20 ans d'existence, 20 ans d'amitié partagée pendant les voyages, les randonnées, les weekend culturels et nos repas de Noël toujours appréciés avec une pensée pour nos amis qui ne peuvent se déplacer .

L'annonce du déménagement de Power vers le CAMPUS au 102 avenue de Paris à Massy a été une année d'incertitude pour les membres du bureau.

Dans ce chamboulement, Plusieurs questions se posèrent :
- Qu'allait-on devenir ?
- Que deviendrait notre siège ?
-Allait-on continuer à nous accueillir ?
En attendant, nous avons continué à gérer les affaires courantes tout en prenant des rendez-vous avec les responsables de Power

Le 28 février, pendant notre réunion de bureau, une courte présentation historique de l'ATSR, est faite à M. Cabot l'actuel DRH de Power et le futur DRH de l'ensemble Power/Grid, qui sera constitué sur le site du Campus.
Il prend acte de nos demandes et notre entretien a été très constructif.

Les 3 et 4 avril ont été consacrés à recevoir les Tours Opérateur, Touristra, ADV, Syltour, Look Voyages, Voya-Nova. Comme vous pouvez le voir nous avons élargi nos consultations afin de vous proposer les meilleurs voyages « qualité prix » au profit du plus grand nombre.

Le 30 mai, nous rencontrons M. Ben Salem Abdelhamid, responsable du déménagement qui est prévu en semaine 43 (dernière semaine d'octobre), les locaux du 12 rue Jean Bart devant être libérés pour le 30 octobre.
Environ 150 personnes de Power doivent migrer vers le Campus, le reste vers Boulogne. Au total, il y aura environ 510 personnes sur le site du Campus (350 "Grid" et 150 "Power")

Pour Nous ATSR ... Rien ne peut-être actuellement fixé, car la DRH et le responsable de site ne sont pas encore clairement définis.
M. Ben Salem ne peut s'engager pour les salles de réunion, l'accès du parking pour les voyages, etc...
Par manque de place sur le site d'accueil, Il nous demande de réduire le nombre de nos armoires de fonctionnement à une seule.
Il faudra attendre octobre pour finaliser ces points avec les responsables en place à ce moment.

Le 3 octobre Réception de M. Ben Salem (responsable du déménagement) et de Mme Caruzzi (DRH Power)
Notre déménagement est pour ainsi dire officiel.
Sept cartons nous sont remis pour y entasser nos archives, et une armoire sera mise à notre disposition.
Le tout sera rangé aux archives de Power. Ce qui pose le problème de la disponibilité des classeurs à chaque réunion de bureau.
Le déménagement devrait avoir lieu fin octobre.

Il est décidé, pendant la période de transition et afin d'éviter des pertes de courrier, que ce dernier serait adressé chez M. et Mme Giblin.
Il faudra définir, avec Grid ou Power, un emplacement de distribution du courrier ATSR (idem Jean Bart)
Des badges devraient nous être attribués pour l'accès au Campus, ainsi qu'un Bip chacun pour la barrière.
Il y aura 2 DRH au Campus (1 pour Grid et 1 pour Power).
Une des deux sera prédominante sur l'autre, notamment pour les questions de sécurité, mais le choix n'est pas encore fait.

Le nouveau secrétaire du CE de Power M. Santoire nous laisse entrevoir un changement pour leurs retraités.
Jusqu'à ce jour ils ne pouvaient plus s'inscrire à l'ATSR.

Il maintient au sein de leur CE l'Amicale **des anciens** et leurs retraités pourront s'inscrire en début de chaque année soit à l'**Amicale + l'ATSR** ou à l'**Amicale + AS** (Association Sportive).
Cela nous pose un problème, car nous avons des retraités qui sont inscrit à l'ATSR et à l'AS...

Nous avons reçu d'Olivier Jamart, Directeur Général de GE POWER, Automation et Controls, l'attestation de notre nouveau siège social au

102 avenue de Paris à Massy

Cette attestation est consignée dans le PV de notre réunion de Bureau du 14 décembre 2018 et permettra la déclaration officielle à la sous préfecture de l'Essonne.

L'année 2019 s'annonce donc plus sereine pour le bureau.

Enfin, pour terminer, remerciements aux 3 Comité d'Etablissements qui nous subventionnent.
Je vous souhaite une bonne assemblée et un bon repas de Noël.

2) RAPPORT FINANCIER 2018 PAR LA TRESORIERE (Françoise Giblin)

COMPTES 2017

Vous avez dû tous recevoir, avec l'Infos Seniors d'octobre, le détail des comptes 2017 ainsi que le bilan.

Vous avez dû voir que côté recettes :

- Power avait donné **2 000 euros –** 400 euros de moins qu'en 2016
- GE avait donné **18 500 euros** – la même chose qu'en 2016
- GRID avait donné **12 000 euros** – la même chose qu'en 2016

Soit au total **32 500 euros** de subventions, et nous avions eu **6 660 euros** de cotisations et **385** euros de divers (intérêts + reliquat).

Côté dépenses :

- Les voyages avaient coûté **98 008 euros** pour une participation de **80 503 euros.**
- Les sorties culturelles **13 090 euros** pour une participation de **8 311 euros.**
- La randonnée de 7j à Piriac et les randonnées des 1ers jeudi du mois en Ile de France avaient coûté **20 731 euros** dont **13 967 euros** payés par les participants**.**
- Les repas de 108 participants et les colis de Noël (13 personnes seules et 7 couples) avaient coûté **5 718 €.**
- Nous avions eu **1 598 euros** de frais de fonctionnement.

Ce qui nous avait fait un total de charges de **139 146 euros** pour un total de produits de **142 326 euros**.

Soit un excédent de fonctionnement de 3 180 euros.

Cet excédent était principalement dû :

- Aux nombreux désistements que nous avions eu cette année là pour cause de maladie (5 personnes pour l'Inde, 2 personnes pour Madère, 3 personnes pour Lisbonne et 4 personnes pour Piriac).
- Et c'est dû aussi à la très petite quantité d'inscrits pour Lisbonne (17 participants) et pour la croisière voile en Guadeloupe (2 personnes).

Voilà pour les comptes 2017.

3) DECHARGE DUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 2017

Il est procédé au vote sur les comptes présentés.
Les comptes de 2017 sont approuvés à l'unanimité.

4) RAPPORT FINANCIER PROVISOIRE 2018 et BUDGET PREVISIONNEL 2019 (Françoise Giblin)

4.1) COMPTES 2018

Le compte de gestion 2018 n'étant pas encore arrêté, quelques chiffres peuvent encore évoluer.

Pour les recettes :

Cette année nous avons eu **32 500 euros** de subventions.
- GRID, GE et Power nous ont subventionnés comme l'année dernière (**12 000 euros** pour GRID **et 18500 €** pour GE et **2 000 euros** pour Power).

Nous avons eu **6 480 euros** de cotisations et nous avons eu **188 euros** d'intérêts 2017 du livret.

Pour les dépenses :

- Le coût des voyages (Sri Lanka, Sicile et voile) s'est élevé à **111 350 euros** dont **90 820 euros** payés par les participants.

- Les sorties culturelles (Barcelone, sorties dans Paris) ont coûté **19 326 euros** pour une participation de **13 040 euros.**

- Cette année nous avons fait 1 randonnée de 7j à Combas en Dordogne et des randonnées les 1er jeudi du mois en Ile de France. Cela a coûté **21 143 euros** pour une cote part de **14 613 euros.**

- Les repas de Noël pour 111 participants et l'envoi de colis pour 9 personnes seules et 9 couples vont coûter **6 200** euros.

- Nous avons, pour l'instant, **1 420 euros** de frais de fonctionnement.

Ce qui nous fait un total de charges de **159 763 euros** pour un total de produits de **157 640 euros**.

Le budget provisoire de 2018 fait donc apparaître **un budget en déficit d'environ 2 122 euros.**

Contrairement à l'année dernière**,** cette année, il n'y a eu aucun désistement sur les voyages et sorties, et il y a eu plus de participants pour la sortie culturelle et la croisière voile.

Ce déficit sera compensé par l'excédent de 2017 qui était de **3 180 €**.

Ce qui donne sur les 2 ans un excédent de **1 058 €**.

Voilà pour les comptes 2018.

4.2) BUDGET PREVISIONNEL 2019

Le circuit en Grèce pour 37 personnes, le séjour au Portugal pour 38 personnes et la croisière voile en Thaïlande pour 6 personnes vont nous coûter **129 214 euros** pour une recette de **110 665 euros.**

L'année dernière par manque d'inscriptions pour certaines destinations le prix par personne avait subit une augmentation que nous vous avions répercutée.
Cela a été désagréable, aussi bien pour vous que pour le bureau.

Aussi, échaudés, cette année nous avons demandé aux différentes agences d'établir les prix sur une base de 20/25 participants pour éviter ces désagréments.

Cette démarche a été fructueuse puisque, par exemple, pour la Grèce avec les 37 inscriptions, **vous avez du voir sur votre facture une moins value de 50 € par rapport à la fiche d'inscription.**

Pour les 30 adhérents qui ont pris l'option Santorin, nous avons le plaisir de vous annoncer **25€ supplémentaires de réduction**, dus au fait que, dans l'ignorance du nombre d'adhérents intéressés par cette option, l'agence avait établi le tarif sur une base de participation au tarif "individuel".
Comme il y a plus de 10 participants, nous avons eu une remise complémentaire de 10% par l'agence.

La semaine de randonnée en 2019 aura lieu à St Cast le Guildo sur la côte d'Emeraude dans le département des Côtes d'Armor. Pour la semaine et les 5 randonnées d'hiver en Ile de France avec restaurant nous avons budgété une dépense de **23 652 euros** pour une recette de **16 260 euros**

Nous avons aussi budgété :
- **5 900 euros de dépense** pour Noël 2019 et l'envoi de colis.
- 350 euros d'assurance Responsabilité Civile.
- 2 300 euros de frais de fonctionnement

On entend par frais de fonctionnement :
- Les tirages des Infos Seniors pour les personnes qui n'ont pas internet (20 personnes environ)
- Les coussins pour les personnes décédées lorsque nous sommes avertis à temps
- Les fournitures de bureau
- Les frais bancaires
- Les repas du midi lors des réunions de bureau, qui durent en général jusque vers 14/15h.
En principe nous avons 1 réunion par mois.

Côté cotisations (association + randonnée), nous espérons recevoir **6 220 euros**

Si les subventions sont identiques à celles de 2018, nous aurions, pour l'instant, un **excédent prévisionnel** d'environ **4 758 euros,** principalement dû à l'annulation du WE à Venise.
Une activité de substitution est envisagée.

Voilà pour les comptes 2019.

Si vous le souhaitez, les livres de comptes sont à votre disposition dans les locaux de l'ATSR.

5) ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU :

Cette année Mesdames Annick Proudtchenko et Monique Wils sont sortantes
Les membres sortants sont rééligibles.
Deux postes sont donc à pourvoir.

Restent au conseil d'administration : Madame Giblin Françoise, et Mrs Giblin Clifford, Hamon Alain et Varin Jean Marc.

Les deux sortants se représentent et il n'y a pas eu d'autres candidats enregistrés.

Le vote de l'Assemblée a lieu à bulletins secrets, sous la surveillance de M. Wils et de Mme Le Fur

Ont été déclarés régulièrement élues, pour 3 ans :

- Mme Proudtchenko, à l'unanimité.
- Mme Wils, par 130 voix pour et 1 voix contre sur 131 votes exprimés.

6) COTISATIONS 2018

Les cotisations ayant été sensiblement augmentées en 2016 (sur proposition de l'AG et non pas du Bureau) les cotisations 2019 resteront identiques à celles de 2018.

L'adhésion à ATSR reste donc fixée à 25€ et l'adhésion randonnée à 15 €.
Pour tous ceux qui font des voyages, ou des sorties, une participation supplémentaire de 15 € sera demandée au premier voyage, ou sortie, afin de ne pas pénaliser les adhérents qui ne participent qu'au repas de Noël, ou aux colis de Noël.
Les montants de ces cotisations sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

Les adhésions devront être réglées avant le 28 février 2019

7) VOYAGES ET SORTIES CULTURELLES 2018

7.1) VOYAGES:

En 2018, l'ATSR a organisé un circuit, un séjour, un WE, une sortie voile et 3 sorties culturelles.

- Circuit : SRI LANKA (22 participants)

Le nombre de candidats a très certainement été impacté par la rumeur de guerre civile dans ce pays.
En fait, seule la banlieue de Kandy (ville centrale) a subi quelques représailles vis à vis de la population musulmane, suite à l'assassinat d'un Sri Lankais.
En séjournant dans cette grande métropole Sri Lankaise, nous ne nous sommes aperçus de rien et n'avons jamais ressenti une quelconque sensation d'insécurité.
Dommage pour les personnes qui se sont désistées, car ce fut un très beau circuit.
En vous reportant à l'Infos Séniors d'octobre, vous trouverez un résumé très détaillé fait par notre amie Françoise Marcon.

- Sejour. : **SICILE (**53 participants : 33 dont 3 non subventionnés sont restés 1 semaine et 20 dont 2 non subventionnés ont séjourné 15J)
Nous nous sommes déjà rendus plusieurs fois dans cette ile magnifique et malgré cela nous avons encore découvert des merveilles ou des explications complémentaires sur tel ou tel point.
Nous pouvons seulement regretter que quelques uns n'aient pu bien en profiter pour des raisons de santé.
Pour plus de détails Monique Wils nous a aussi fait un très bon résumé dans l'Infos Séniors.

- Voile: Croisière de 12j en Guadeloupe. 6 adhérents ont participé.
Tout s'est très bien déroulé.
Nous remercions les "voileux" de nous avoir envoyé un petit compte rendu avec quelques photos.
Un compte rendu un peu plus étoffé serait le bien venu la prochaine fois.
Cela pourrait pousser certains à prendre le large.

7.2) WE et SORTIES CULTURELS

- BARCELONE : les 3 j à Barcelone ont attiré 22 personnes.
Séjour très enrichissant, peut être un peu gâché par les problèmes posés par la grève de la compagnie aérienne espagnole et par de très performants pickpockets.
Vous avez également un résumé dans l'Infos séniors.

- **PARIS:** Des sorties à Paris ont été organisées :
- Le quartier du Marais : 25 participants,
- L'Ile de la Cité : 24 participants,
- Le quartier de Montmartre : 28 participants.

Ces sorties culturelles ont de plus en plus de succès. Françoise, Michel Bonnet et moi même serions heureux que des adhérents nous donnent quelques idées de sorties.
Nous ne vous demandons pas d'organiser mais seulement de donner quelques pistes de visites.
Nous nous chargeons du reste.

8) VOYAGES ET SORTIES CULTURELLES 2019

8.1) VOYAGES:

Nous avons proposé :
- 1 circuit **en GRECE**. Nous avons enregistré 37 participants
- 1 Séjour au **PORTUGAL**, qui comptera 38 participants :
    * 25 dont 8 non subventionnés resteront 1 semaine
    * 13 dont 4 non subventionnés resteront 2 semaines
- 1 croisière Voile en **THAÏLANDE** en collaboration avec les actifs, nous avons 6 participants

8.2) WE et SORTIES CULTURELS

- VENISE : Par suite du nombre trop faible d'inscrit (9 participants), la sortie à Venise a été annulée
Nous attendons de connaître les subventions 2019. Nous verrons alors la possibilité d'une destination autre qui pourrait intéresser un plus grand nombre. Mais, croyez moi, cela devient de plus en plus difficile si l'on ne veut pas retomber dans le déjà vu avec les conséquences inhérentes.

- **PARIS :** Des sorties vont être organisées.
Nous comptons sur vous pour nous donner des idées...

Pour toutes les demandes de prix aux agences de voyage, nous continuerons à les demander sur les bases de 20/25 pour éviter les mauvaises surprises en cas d'insuffisance d'inscriptions.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

9) RANDONNEES 2018 - PREVISIONS 2019 (Alain Hamon)

9.1) En 2018 :

- La section randonnée comprend 59 membres.
- 9 randonnées de la journée ont été organisées en région parisienne, dont 5 randonnées avec repas au restaurant le midi (de novembre à mars) et les 4 autres avec pique-nique.
- Un BBQ, a eu lieu, comme d'habitude, en juillet
- Les effectifs de ces randonnées, organisées le premier jeudi de chaque mois, sauf exception, varient de 17 à 38 suivant les mois, avec une moyenne de 26 participants.
  Paradoxalement, ce sont les randonnées d'hiver qui rassemblent le plus de participants.
  Probablement une preuve de la grande activité des adhérents dès le retour des beaux jours …
- Un Séjour de 7 jours de randonnée a également été organisé, comme les années précédentes, fin septembre, au gîte de Combas, en Dordogne, près de Sarlat la Cadena.
- L'ATSR a déjà organisé deux séjours de randonnée dans ce gîte, très confortable, mais la région est tellement riche que nos guides/accompagnateurs ont pu nous faire faire de nouvelles découvertes pédestres.
- Ce séjour nous a notamment permis de visiter la ville de Domme, le château de Fénelon, de faire la descente de la Vézère en kayaks biplaces et de parcourir les chemins du Périgord Noir.
  Comme le veut la région, la nourriture a été riche et variée (foie gras, cassoulet...).
  Les pique niques du midi resteront notamment dans les annales, car notre hôte amenait chaque jour, avec une camionnette, tout le pique nique, apéritifs, vins et cafés compris...
  Ce séjour fut également l'occasion de fêter quelques anniversaires et les passages de dizaines, à grand renfort de Champagne.
  41 adhérents y ont participé, confirmant le grand succès de cette activité, chaque année.

9.2) En 2019 :

- Un programme très similaire est prévu.
- Le séjour de septembre est prévu à Saint Cast le Guildo, sur la côte d'Emeraude, dans les Côtes d'Armor.
  Il permettra, comme en 2017 à Piriac, de renouer avec des chemins de bord de mer, moins abruptes que ceux de la Dordogne, ou du Quercy il y a 2 ans.

10) DIVERS

Repas de Noël **:**

Le repas de NOEL est prévu au Novotel de Massy et cette année 111 personnes devraient y participer. Le CE de POWER sera représenté par 1 membre de son bureau.
Pour fêter les 20 ans de l'ATSR, 3 pièces montées ont été commandées à une chocolaterie et remplaceront le dessert traditionnel.

Colis de Noël

Il a été décidé, depuis Noël 2013, de généraliser l'envoi de colis de Noël à tous les adhérents de plus de 75 ans, ou à des personnes handicapées, ne pouvant plus participer au repas de Noël, ni à aucune autre activité.

15 colis sont actuellement en cours de distribution, destinés à 6 couples et 9 personnes seules (où dont le conjoint n'est pas inscrit à l'association).

Merci de votre attention à tous.

L'ensemble du Bureau vous invite à vous rendre au Novotel pour y partager, tous ensemble, le repas de Noël.

CONTACTS AVEC L'ASSOCIATION :

Par courrier classique : ATSR ALSTOM **102 Avenue de Paris - 91 300 Massy**
Par courrier électronique : atsr-alstom@orange.fr

Par téléphone auprès de vos élus (voir leurs coordonnées sur le site **atsr-alstom**).